

GRAND DOLE



Le Grand Dole et sa stratégie NRJ-Climat

Créé le 1^{er} janvier 2008, le Grand Dole est une jeune communauté d'agglomération composée de 41 communes et de 52 000 habitants. A la fois urbaine (Dole, 25 000 habitants) et rurale (40 communes totalisant 27 000 habitants), l'agglomération a placé dès sa création la maîtrise de l'énergie et la lutte contre le réchauffement climatique comme l'axe majeur de ses politiques.

Inscrit au contrat d'agglomération, cet engagement s'est déjà décliné en plusieurs actions : réalisation de deux campagnes de Conseil d'Orientation Energétique (COE), un diagnostic éclairage public, une participation à la Campagne européenne Display®, un programme d'éducation à l'environnement pour l'ensemble des écoles du Grand Dole (40 classes, 1 000 élèves), un engagement dans la démarche Cit'ergie via le programme REVE Jura Léman, le lancement d'un programme de lutte contre la précarité énergétique dans les bâtiments, la création d'un salon dédié aux technologies et innovations en faveur de l'environnement (Innovia – 6, 7 et 8 novembre 2009), la création d'un point information énergie et la création d'un poste de conseiller en énergie partagé.


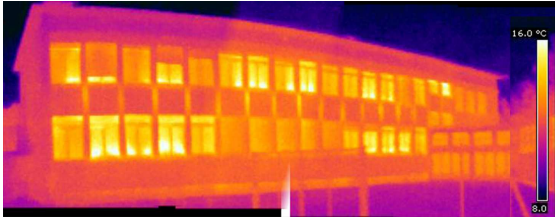


Signataire de la Convention des Maires en février dernier, Claude Chalon, Président du Grand Dole, s'est en outre engagé à réaliser les objectifs du 3x20 d'ici 2020. La première réponse à cet objectif a été lancée le 1^{er} septembre dernier avec la mise en place d'un vaste réseau de transport en commun à l'échelle de l'agglomération, couvrant les 41 communes du Grand Dole.

A venir :

- la mise en circulation de bus circulant à l'hydrogène,
- la création du parc d'activités INNOVIA de 70 ha dédié aux industries travaillant dans le domaine du développement durable,
- le lancement d'un plan climat,
- l'implantation d'une centrale de production de vapeur à partir de biomasse.

Un service d'aide à la gestion énergétique du patrimoine des collectivités : Conseils en Energie Partagés

<p>Photographies /logo à joindre</p>	 
<p>Objectifs de l'action</p>	<p>Deux objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux communes de mieux identifier les dépenses d'énergie (et d'eau) des équipements communaux et d'optimiser les contrats de fournitures. • Proposer aux élus et services techniques municipaux un conseil, une aide à la décision et un accompagnement dans leurs projets d'économies d'énergie et d'utilisation des énergies renouvelables sur le patrimoine et domaine public.
<p>Description de l'action</p>	<p>Le CEP (Conseil en Energie Partagé) est un service de proximité proposé aux communes de la communauté d'agglomération du Grand Dole pour leur permettre de maîtriser leurs consommations d'énergie et les accompagner dans leurs projets de mise en œuvre d'énergies renouvelables.</p> <p>Le conseiller a pour mission d'apporter une réponse adaptée à chaque commune en proposant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un bilan initial et un suivi régulier des consommations d'énergie (et d'eau), • une analyse thermographique complémentaire grâce à une caméra infrarouge • une liste de propositions hiérarchisées (au regard des coûts de mise en œuvre et de l'efficacité énergétique) destinées à réduire les consommations, • l'animation d'actions de sensibilisation des personnels techniques et administratifs • le développement d'un réseau intercommunal d'acteurs de la maîtrise de l'énergie, • l'affichage des performances énergétiques des bâtiments (Display), • un accompagnement opérationnel des communes dans leurs projets, • l'accompagnement des communes dans l'ouverture à la concurrence des marchés de l'énergie. <p>Les trois premières années de service sont conventionnées avec les communes volontaires (de manière à garantir leur implication dans la démarche).</p> <p>Le service mutualisé durant cette première période est proposé « gratuitement » grâce aux soutiens financiers de l'ADEME et du Conseil Régional de Franche-Comté.</p>
<p>Résultats / réalisations</p>	<p>Initié au début de l'année 2008, le service CEP a permis d'établir un bilan énergétique sur 3 ans de 31 communes de l'agglomération. Ces résultats ont été présentés dans 8 communes accompagnés de préconisations en cours d'examen par les élus concernés.</p> <p>Deux études d'opportunités, trois études de faisabilité de chauffage à partir de sources renouvelables ont été engagées, un schéma global de rénovation et de maintenance du parc d'éclairage public est à l'étude et un plan local d'approvisionnement en bois énergie devrait être engagé courant 2009...</p> <p>La mise en service d'un observatoire permanent et automatisé des consommations et factures énergétiques de l'ensemble des équipements communaux vient d'être finalisée.</p> <p>La première évaluation formelle de ce service énergie mutualisé interviendra fin 2009.</p>
<p>Points forts de l'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement et diagnostic systématique du patrimoine bâti et des réseaux d'éclairage public communaux. • Mutualisation d'un spécialiste de l'énergie permettant aux petites communes d'accéder, à moindre coûts, à des conseils et préconisations en toute neutralité. • Intégration automatique et permanente des factures d'énergie et d'eau permettant aux élus de consulter leur tableau de bord énergétique à tout moment (application full-web) • Constitution d'un réseau local permanent d'élus et d'agents travaillant à la sobriété énergétique du territoire • A terme, sous réserve d'un renforcement du service, possibilité d'offrir une véritable prestation interne d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour permettre aux communes de « passer à l'action ».

Difficultés rencontrées	<ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance et manque réel d'intérêt pour la thématique « économies d'énergie » dans la plupart des communes, malgré une première réaction la plus souvent enthousiaste. • Manque d'appropriation du service et du conseiller vis-à-vis des communes dans la mesure où le service est proposé « gratuitement » aux communes • Temps passé à homogénéiser et intégrer les données de consommations et de facturation plus importante que programmé au lancement du service. • Difficultés financières et techniques pour les communes à mettre en œuvre les préconisations du conseiller, faute aussi d'un accompagnement plus approfondi. • La mission du conseiller consiste au moins autant à persuader les élus et les agents qu'à réaliser du conseil et de l'analyse technique.
Conseils pour reproduire l'action	<p>La signature d'une convention engageant à la fois l'agglomération et la commune volontaire à un échange permanent d'informations, est un pré requis indispensable pour permettre d'asseoir la légitimité du conseiller. Le versement d'une cotisation annuelle est également conseillé, ne serait-ce que pour asseoir encore davantage cette légitimité. L'intégration du conseiller à des services techniques mutualisés, permettrait également, via une démarche transversale plus opérationnelle, d'accélérer et optimiser encore d'avantage les mesures de sobriété énergétique proposées.</p>
Informations en ligne	www.grand-dole.fr
Autres informations	<p>Contact : Nom : Marc JORCIN Fonction : Conseiller Energie Partagé Organisme : Communauté d'Agglomération du Grand Dole Tél. +33 (0)3 84 79 78 40 E-mail : marc.jorcin@grand-dole.fr Site internet : www.grand-dole.fr</p>

Participants



Claude Chalon, Président

A la tête d'une agence d'urbanisme à Dole, Claude Chalon est adjoint à l'urbanisme à la mairie de Dole. Conseiller communautaire de la communauté de communes du Jura entre Serre et Chaux jusqu'en 2008, il a pris la présidence du Grand Dole le 17 avril 2008.



Jean-François Louvrier, Vice-Président

Médecin, Jean-François Louvrier est membre du conseil municipal de Choisey. D'abord vice-président à l'environnement de la communauté de communes du Jura Dolois de 2001 à 2008, il est réélu vice-président de la communauté d'agglomération en avril 2008. Plus spécifiquement attaché aux questions liées au climat et à l'énergie.



Lydie Palmer, Directrice du service environnement

Titulaire d'une maîtrise des sciences et techniques « aménagement du territoire / environnement », Lydie Palmer est devenue directrice du service environnement du Grand Dole suite à la fusion du Jura Dolois et de Serre et Chaux. Elle dirige une équipe de 5 personnes, traitant des dossiers liés aux espaces naturels, aux déchets, à l'énergie, et à la sensibilisation au développement durable.



Marc Jorcin, Conseiller en énergie partagé

Marc Jorcin est ingénieur de la fonction publique territoriale. Recruté par le Jura Dolois fin 2007, il a intégré le Grand Dole en 2008 avec pour objectif de conduire les actions liées à la maîtrise de l'énergie, dont la principale est la mission de conseiller en énergie partagé.